

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 474 du 5 avril 2000 - 2 pages
d'après les observations du 3 avril 2000

Grandes Cultures

Colza

Stade : Boutons accolés à début floraison.

Méligèthes

Le vol a chuté depuis jeudi dernier. Sur les inflorescences, les insectes n'ont généralement pas évolué depuis la semaine dernière et ont parfois régressé. Sur notre réseau, dans les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade de fin de sensibilité, les niveaux d'infestation sont souvent inférieurs au seuil d'intervention ou faibles dans les situations traitées la semaine dernière.

■ *Ne traitez plus contre les méligèthes, dès l'apparition des premières fleurs.*

Maladies

Elles n'ont pas évolué. Dans la majorité des situations, le feuillage est sain excepté quelques parcelles de l'Aube et de la Marne où la **cylindrosporiose** et la **pseudocercosporella** sont présentes ; vis-à-vis de ces deux maladies, les infestations sont le plus souvent faibles.

■ ***Dans la plupart des situations, le premier fongicide est à prévoir à la chute des premiers pétales, contre le sclérotinia (cf. Point sur au verso).***

Blé

Stade : Epi 0.5 cm à 1-2 noeud(s).

Piétin verse

La fréquence des symptômes est souvent stationnaire ou en légère régression, depuis la semaine dernière. Sur quelques rares parcelles, nous constatons de nouvelles sorties de taches. Ces évolutions hétérogènes sont liées d'une part au dessèchement des gaines et d'autre part à l'extériorisation plus ou moins rapide des contaminations du champignon, en fonction de la climatologie. Actuellement, d'après notre modèle TOP, sur l'ensemble des postes, de nouvelles contaminations ont été enregistrées la semaine dernière. Enfin, toutes les contaminations enregistrées au mois de février, se sont exprimées.

Maladies foliaires

Les blés restent globalement sains, concernant les 2 étages foliaires du haut. Les parcelles infestées par l'**oïdium** sont rares. Dans celles attaquées la semaine dernière, la maladie progresse. La **septoriose** reste discrète, sur les feuilles basses.

■ ***Vis-à-vis du piétin verse, dans les parcelles à attaques précoces et supérieures au seuil d'intervention (20% des pieds touchés), traitez même les blés tardifs (n'ayant pas atteint 1 noeud) ; préférez UNIX à 0.8 Kg/ha, les efficacités du prochloraze restant à vérifier. Certains agriculteurs envisagent des mélanges prochloraze + cyprodinil à doses réduites : ATTENTION, nous n'avons aucune référence sur ces pratiques. Rappelons, que les efficacités respectives de ces produits sont déjà limitées à pleine dose.***

Vis-à-vis des maladies foliaires, un traitement anti-oïdium à action curative (morpholines) est rarement justifié. Enfin, les traitements préventifs (Fortress) doivent être effectués en tout début d'attaque de la maladie ; dans ce cas, la rentabilité du fongicide n'est pas assurée.

Orge d'hiver

Stade : Redressement à 1noeud.

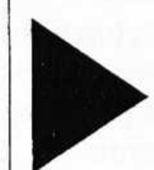
Maladies

Sur les feuilles récentes, les maladies sont absentes. Sur les feuilles basses, l'**helminthosporiose** et plus rarement la **rouille naine** ont légèrement progressé. De nouvelles taches de **rhynchosporiose** sont visibles sur quelques parcelles. Le froid et les pluies favorisent le développement de cette maladie, surtout en terre colorée. L'**oïdium** redémarre très timidement. Pour l'ensemble de ces maladies, les infestations restent faibles.

■ ***Envisagez le premier fongicide vers le stade 1 noeud. Ce premier traitement doit permettre une couverture totale vis-à-vis du complexe des maladies foliaires, jusqu'à l'application du second fongicide, à la sor-***



Prochain bulletin prévu le12 avril.
Edition spéciale modèle PRESEPT.
Si vous êtes intéressés, contactez-nous au
03 26 77 36 40



CEREALES

Piétin verse : traitez les parcelles qui dépassent le seuil de 20 % des pieds touchés.
Maladies foliaires : oïdium très rare.

COLZA

Méligèthes : globalement, tout insecticide devient inutile, à ce jour.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : pvregionca@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directrice gérante : Anne-Marie BERTRAND
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861
Tarifs Courrier 425F- Fax 455F



tie des barbes. En moyenne, suivant les fongicides appliqués à pleine dose, la rémanence de ce premier traitement est de l'ordre de 3 à 4 semaines. Le choix des produits et leur positionnement (T1 ou T2) doivent tenir compte des maladies présentes avec le souci d'alterner les familles de fongicides.

Dans les situations à risque rhynchosporiose, préférez en T1, l'utilisation de triazoles + morpholines ou triazoles + cyprodinil.

Dans les situations à risque helminthosporiose, l'utilisation de l'azoxystrobine est à réserver pour le T2, en appliquant au T1 le programme ci-avant. Pour le choix des produits, vous pouvez vous reporter au dépliant fongicides céréales, envoyé avec le bulletin précédent.

Pois

Stade : formation de la tigelle à apparition de la première feuille écailleuse.

Thrips

Quasi absents à ce jour, il faudra attendre le retour du beau temps pour bien les observer. Ces insectes sont nuisibles depuis la levée jusqu'à la sortie de la première feuille vraie (Cf fiche phytosanitaire «ravageurs pois»).

■ ***Surveillez-les dans les parcelles, non protégées au Promet CS. Un insecticide est nécessaire en présence, en moyenne, d'au moins 1 thrips par pied, ce qui n'est pas le cas actuellement.***

Poisson d'avril à la mode de chez nous

Nous aurions tant voulu vous montrer ce que pouvait être une cravate ou une robe d'été made in France et 100% blé, mais les industriels du textile n'orientent pas encore leurs recherches dans cette voie là. Par contre, le «transgénique» semble percer ce domaine puisque l'on parle actuellement d'un ver à soie (Bombyx) modifiée génétiquement qui pourrait produire des fils de soie plus résistants ! Mesdames et Messieurs, si un défilé de mode de vêtements de soie est prévu à cette occasion, nous ne manquerons pas de vous en informer !

Point sur la lutte chimique contre le sclérotinia du colza (Tiré de la note commune SPV-CETIOM-INRA)

Emergence de souches résistantes de sclérotinia au carbendazime

Au cours de l'été 1999, nous avons réalisé des prélèvements de sclérotes de sclérotinia sur quelques parcelles des Ardennes, de la Marne et de l'Aube pour détecter la présence éventuelle de souches moins sensibles au carbendazime. Les échantillons prélevés ont été testés auprès de l'un de nos laboratoires (Rungis). En Champagne Ardenne, sur 14 échantillons prélevés, 3 d'entre eux mettent en évidence une moindre sensibilité du sclérotinia vis-à-vis de la carbendazime. Ce suivi a fait l'objet d'une étude nationale.

Une progression de la résistance en 1999 ?

En 1999, l'échantillonnage réalisé par le Service de la Protection des Végétaux a mis en évidence la présence de souches de sclérotinia résistantes au carbendazime dans 18 parcelles sur les 85 parcelles prélevées. Dans une majorité des cas, la résistance diagnostiquée au laboratoire s'accompagne d'une baisse de l'efficacité au champ.

Ce phénomène était sous surveillance depuis 1994, date à laquelle un cas de résistance avait déjà été suspecté en Côte d'Or. De 1995 à 1998, une enquête portant sur 155 parcelles n'avait mis en évidence que deux autres cas, en Ile de France. Il semble donc y avoir une accentuation du phénomène en 1999.

La proportion de 20% de parcelles résistantes (18 sur 85) ne doit pas être appliquée à l'ensemble de la sole de colza française, car l'échantillonnage 1999 a en partie été ciblé dans des parcelles où une mauvaise efficacité de la protection fongicide était constatée. L'évolution est cependant suffisamment significative pour appeler à la vigilance sur l'utilisation du carbendazime en culture de colza.

En effet, les cas de résistance semblent correspondre à des utilisations répétées de carbendazime, notamment en présence de 3 à 4 colzas, dans la rotation, au cours des 10 dernières années, avec à chaque fois, une double intervention fongicide à base de carbendazime seul ou en association.

Préconisation pour 2000

Dans la majorité des parcelles, le carbendazime reste la molécule principale dans la lutte contre le sclérotinia. Encore faut-il gérer au mieux son application pour ne pas accélérer l'apparition de souches résistantes.

En l'absence de résistance déclarée :

■ n'effectuer qu'un seul traitement à la chute des premiers pétales à base de carbendazime à dose pleine de 500 g de substance active/ha ou d'une association carbendazime+imide ou carbendazime + triazole.

■ en cas de progression de l'Alternaria sur siliques, intervenir spécifiquement avec une dicarboximide seul (iprodione ou procymidone).

■ proscrire tout traitement à base de benzimidazole inutile, à la montaison ou en encadrement de floraison. La double intervention encadrant la floraison ne procure pas de gain économique par rapport à un seul traitement contre le sclérotinia, bien positionné.

En cas de résistance déclarée :

Cela concerne les exploitations où une résistance a été identifiée ou dans le voisinage immédiat des parcelles concernées.

■ ne plus utiliser le carbendazime contre le sclérotinia. Comme cela est généralement observé avec d'autres parasites, lorsque la résistance est identifiée elle sera probablement persistante même en cas de suppression du carbendazime.

■ à la chute des premiers pétales, effectuer un seul traitement avec un dicarboximide comme Sumisclex 1l/ha, Kidan 3l/ha, Ronilan 1.5l/ha. Calidan 3l/ha reste possible sachant que l'on maintient une pression de sélection avec un apport de 262g de carbendazime/ ha.

Pour la saison à venir, plusieurs investigations seront conduites sur ce problème :

■ des essais seront mis en place sur les sites concernés pour tester l'efficacité des solutions fongicides actuellement disponibles ;

■ un monitoring sera conduit sur le terrain, pour enrichir nos résultats.

■ des études sur la prévision du risque sclérotinia et la recherche d'outil d'aide à la décision seront poursuivies par le SPV et le CETIOM. L'objectif est de pouvoir raisonner et donc préconiser à bon escient une protection contre le sclérotinia. Le but est de limiter des traitements qui, par leur multiplication, sont susceptibles de générer l'apparition de souches résistantes.

Situation géographique des cas de résistance identifiés

■ 1995, Bourgogne : Lux (21)

■ 1998, Ile de France : Lisses (91) et Chevrainvilliers (77)

■ 1999 : 18 sites concernés en France

Lieu
51- Petites Loges Bouchy Saint Genest Cormicy
77-Jouy le Châtel Crisenoy Mons en Montois **91-** Lisses
21-Lux Spoy
03- Le Theil Lalizolle
18- Aubigny sur Nère Mery es Bois Presly
54- Haudonville
70- Saponcourt

